

Autres activités de la ligue

4

• Information grand public sur la santé

Pour mieux informer la population valaisanne sur les thématiques de la santé, la ligue - en partenariat avec le service de la santé publique et la ligue contre les toxicomanies – coproduit une émission et des pages santé chaque semaine.

Emission « l'Antidote » sur Canal 9

« L'antidote » est l'émission de prévention et de promotion de la santé sur Canal 9. Tous les thèmes médicaux y sont abordés sans tabous ni complexes, par le biais de reportages et de témoignages tournés en Valais. Les meilleurs spécialistes apportent un éclairage précis sur les pathologies les plus diverses.

A voir tous les lundis soir, dès 18h20 ou sur internet à l'adresse suivante : www.canal9.ch

Vous voulez voir ou revoir une émission ? Commandez le DVD à la ligue :
027 329 04 29 ou par courriel : info@lvpp.ch.

Page santé du Nouvelliste et du Walliserbote

Le Nouvelliste et le Walliserbote éditent chaque semaine (chaque 15 jour dans le Walliserbote) un **dossier santé**. Les sujets traités par des spécialistes vont de problématiques graves comme les maladies d'Alzheimer ou des problèmes de vision tels le glaucome, à des thèmes qui se réfèrent plus à la « bobologie » ainsi qu'à des phénomènes de société comme être esclave du net.

A lire tous les jeudis (chaque 2e jeudi dans le WB eXtra).

• Fumée passive

Depuis le 1er juillet le CIPRET Valais dispose d'un site internet www.cipretvalais.ch. Ce site met l'accent notamment sur les offres en désaccoutumance disponibles dans notre canton, ainsi que sur la sensibilisation aux méfaits de la fumée passive sur la santé des enfants. Dans ce but, le CIPRET continue de distribuer gratuitement des capteurs de nicotine pour mesurer sa propre exposition ou celle d'un proche à la fumée passive.

Plus d'informations sur www.cipretvalais.ch onglets « espace fumeurs » et « tabagisme passif »

Etes-vous intéressés par les autres activités de la ligue ?
Rendez-vous sur notre site www.liguepulmonaire-vs.ch

Vivre, c'est respirer

LIGUE PULMONAIRE VALAISANNE
LUNGENLIGA WALLIS



NEWSLETTER

N°2

NOUVEAUTÉS

Octobre 2009

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous transmettre notre deuxième « Newsletter » qui vous donne les dernières nouvelles de notre Ligue.

Changement de nom - Ligue pulmonaire valaisanne

Comme vous le constatez, la newsletter a un nouveau design. En effet, depuis le 1er octobre 2009, le secteur pulmonaire de la Ligue valaisanne contre les maladies pulmonaires et pour la prévention a pris le nom de la « **Ligue pulmonaire valaisanne** ». Ce nom reflète mieux nos activités, tout en étant cohérent avec l'association faîtière, la Ligue pulmonaire suisse.

Accessibilité de nos locaux à Sion - Place de parc

Afin de faciliter notre accès, une place de parc pour personne à mobilité réduite est dorénavant disponible devant l'entrée de nos locaux de Sion, à la rue des Condémines 14.

Il est nécessaire de disposer d'un macaron pour handicapé.

Pour l'obtenir veuillez vous adresser à votre administration communale et remplir les formulaires requis. Les patients pulmonaires à mobilité réduite peuvent en bénéficier.

Des questions à propos des poumons et des voies respiratoires ?

Pneumotél est à votre disposition tous les mercredis de 17 à 19 heures.

0800 404 800 GRATUIT

Apnée du sommeil

2

• **Conférence:** Le Dr. Jean-Georges Frey, pneumologue et sous-directeur du Centre valaisan de pneumologie donnera le **mercredi 4 novembre 2009** à la Salle François Xavier Bagnoud à Sion une conférence sur le thème de l'apnée du sommeil.

• **Groupes d'échanges:** suite au succès des premiers groupes en 2008 la ligue programme des nouveaux groupes en automne 2009 qui s'adressent en priorité aux nouveaux patients.

Ces rencontres vous permettent de:

- Etablir un climat de confiance entre patient et personnel infirmier
- Echanger des expériences entre patients
- Trouver des solutions aux difficultés rencontrées
- Trouver, dans la mesure du possible, des réponses à vos préoccupations
- Rafraîchir ses connaissances sur la thérapie et le syndrome d'apnée du sommeil

Intéressé(e) à participer à de telles rencontres?

Renseignements et inscription à notre bureau au Centre valaisan de pneumologie à Montana (027 481 20 00)

Toutes les personnes porteuses de Cpap depuis moins d'une année recevront une invitation personnalisée à ce sujet.

• Nouvelles des caisses-maladies

Nous vous rappelons que les locations des appareils (Cpap et humidificateur) sont prises en charge par les caisses-maladies, pour autant que les critères suivants soient remplis:

- La thérapie prescrite par le médecin est effectuée correctement
- Le contrôle annuel chez votre médecin ou le pneumologue est effectué, avec le renouvellement de la prescription
- Le fonctionnement de votre appareil est contrôlé annuellement par votre pneumologue

Les caisses-maladie refusent de plus en plus le paiement des locations si la prescription n'a pas été renouvelée. Sans ce renouvellement, la facture vous sera adressée directement.

Pour les patients suivis par la Ligue pulmonaire, nous saisissons l'occasion du contrôle annuel pour faire établir le renouvellement de la prescription aux médecins pneumologues du Centre valaisan de pneumologie à Montana.

Les rendez-vous fixés d'année en année sont souvent annulés à la dernière minute, ce qui nous pose problème. Vu le nombre croissant de rendez-vous manqués ou décommandés en dernière minute, nous vous demandons de bien vouloir les annuler au plus tard 24 heures à l'avance, faute de quoi le contrôle devra vous être facturé.

Oxygénothérapie

3

• Journée de détente

La Ligue pulmonaire valaisanne a organisé le 1er septembre 2009 au couvert du domaine des Iles à Sion la première rencontre entre patients. Vous trouverez quelques photos de cette magnifique journée sur notre site www.liguepulmonaire-vs.ch

• Nouveauté: Cours « Thérapie respiratoire selon Middendorf »

La thérapie respiratoire selon Middendorf est une méthode de traitement naturelle et globale qui touche à la personne dans son entier et à sa respiration.

On utilise entre autres la thérapie respiratoire pour des maladies des organes respiratoires et des troubles respiratoires fonctionnels, des problèmes respiratoires de manière générale ou des allergies.

La Ligue pulmonaire valaisanne mettra sur pied de tels cours s'il existe un nombre suffisant de patients.

Si cela devait vous intéresser, parlez-en à votre infirmière. Elle vous donnera des informations complémentaires

• Petites bouteilles pour Oxytron

La maison Pangas nous signale que dès à présent, elle devra facturer au patient Fr. 200.- par bouteille perdue. Il s'agit des petites bonbonnes d'oxygène comprimé pour l'appareil respiratoire mobile. Ce montant sera ristourné au patient une fois la bouteille retrouvée. Nous vous demandons donc d'être très attentif au retour de toutes vos bouteilles à la maison Pangas et de ne pas les déposer chez votre pharmacien ou un autre fournisseur de gaz comprimé.

Des remarques ou propositions d'amélioration?

Pour mieux répondre à vos attentes, vos propositions d'amélioration sont les bienvenues. Vous pouvez nous les transmettre via notre site www.liguepulmonaire-vs.ch, où vous trouvez également toutes nos « Newsletters » et autres informations.